



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme du **Certificat fondement du droit public**, pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Monsieur	BEAUD, Olivier	Professeur des universités (PR)
Monsieur	MILLER, Sébastien	Chargé d'enseignement vacataire
Monsieur	SAINT-BONNET, François	Professeur des universités (PR)

Article 2

Monsieur SAINT-BONNET François, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 7 novembre 2024

Stéphane Braconnier